

LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS



Commune de Saint-Bômer-les-Forges

Janvier 2023



Bohamadiennes,, Bohamadiens,

En ce début d'année, avec toute l'équipe municipale, je viens vous présenter nos vœux les plus sincères en vous souhaitant une excellente santé et beaucoup de bonheur pour cette année 2023.

L'année 2022 a encore été un peu particulière, la COVID 19 est toujours là, et s'y ajoute cette crise économique qui nous affecte tous.

Nous avons pu renouer avec nos habitudes (fêtes, repas, soirée) et cela fait du bien.

Nous avons mené à terme différents travaux, enfouissement des réseaux, éclairage public, travaux de voiries et de chemins, etc... et d'autres sont à venir, mais cela prend du temps parfois !

Cette année nous allons renouer avec le repas des aînés, ce sera le 26 Mars.

Merci à toutes les associations de St Bômer pour leur dynamisme et leur participation à la vie locale... et je sais que ce n'est pas facile aujourd'hui !

Une nouvelle fois bonne année 2023 et bonne santé à toutes et tous.

Sincères amitiés

Adresse Email de la Mairie
mairie.stbomer@orange.fr



Soirée des vœux Mardi 10 janvier



Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population. En présence de Mme MEU-NIER Catherine, Conseillère Départementale et Régionale, et de Mr Soul Bernard, Président de la CDC Domfront Tinchebray Interco.



Etat Civil



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

01/01/2022 au
31/12/2022

Naissances :

DESONNAIS Antoine né le 28 janvier
NIVET Arya née le 2 février
TERRIER Léonce née le 7 mars
SCHNEIDER LEHUBY Julia née le 6 avril
COLLET Jadène née le 22 mai
GUENÉE Noâm né le 27 mai
LAMSYAH Zélya née le 21 juin
LES BIENS Diego né le 27 juillet
BINET Romane née le 22 août

Mariages :

LECHEVALLIER Pascal et MAILLARD Jessy le 4 juin
PERRET Sébastien et RIFLET Virginie le 11 juin
GAUMER Mathias et LESAGE Cindy le 25 juin
BRUNEAU Sébastien et MARIE Christelle le 9 juillet
TASSILLY Philippe et BEZANNIER Annie le 30 juillet
VINZIA Charly et LEMAITRE Alyssa le 6 août

Décès :

GODEY Nicolle épouse GROSSE le 5 février
WEBB Antoinette épouse JACK le 7 mars
GUILLOT Roland le 21 avril
EMILE René le 21 juin
ROGER René le 1 juillet
JOUIN Fernand le 20 juillet
LETESSIER Richard le 12 août
LESIEUTRE Vincent le 3 novembre

TRAVAUX 2022

Eclairage public et enfouissement des réseaux

Eclairage public dans les lotissements « Le Village Fleuri – La Clé des Champs – Le Clos des Forges » Coût 96 850.20 TTC



Montant aide TE 61 = 27 892.87 €



Travaux rue du Val Blondel



Aménagement RD n° 56

54 593.28 TTC

SUBVENTION FAL Département

18 880 €



Travaux cantine

Rénovation de la cantine scolaire

- Eclairage LEDS = 2 172 € TTC
- Isolation par l'extérieur et bardage = 21 435.96 € TTC



Avec une dotation de soutien à l'investissement local de
6 289 €

Cantine construite en 2000. Travaux faits dans le cadre du CRTE. (rénovation énergétique)



Restauration de l'appartement

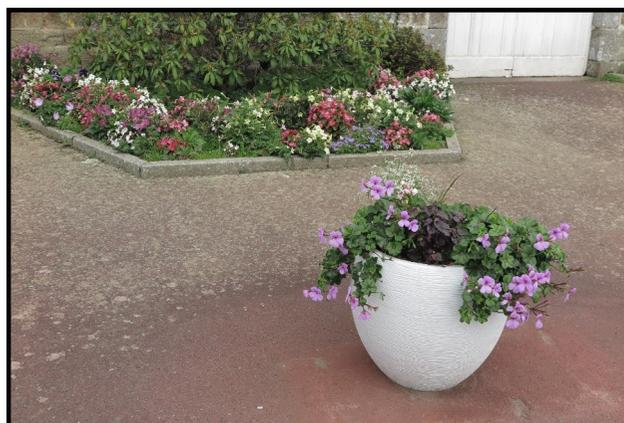
2 rue de la mairie, immeuble commercial construit en 1998.



Fleurissement de la commune

En dépit de la sécheresse et de la réglementation des services des arrosages et du contrôle des services de l'eau.

Les fleurs se sont refaites une santé après la sécheresse.



*Travaux réalisés par
les employés communaux*

La Commission des chemins vous informe : Travaux de Voirie 2022

Cette année la commune a continué l'entretien de ses chemins ruraux et voies communales.
Les chemins suivants ont été réparés, pour une dépense de 71 708.16 €.

Arasement d'accotement –scarification de revêtement-délimitation de rive –reprofilage

- CR 34 Chemin d'exploitation La Goulande
- CR 39 Chemin d'exploitation La Roculière

Arasement d'accotement –curage fossé –scarification de revêtement-délimitation de rive-reprofilage

- CR 86 Chemin d'exploitation La Basse Auvraire
- CR 76 Chemin d'exploitation La Veillardière

Arasement d'accotement –curage fossé

- VC 10 de la Bougonnière à la Prairie

Arasement d'accotement-curage de fossé –emplois partiels à l'émulsion 69%

- CR 62 La Mancellière

Arasement d'accotement-curage de fossé –reprofilage –emplois partiels à l'émulsion 69 %

- CR 57 Le Bois Halé
- CR 69 La Godefraire

Scarification de revêtement –délimitation de rive-reprofilage –revêtement enduit tricouche

- CR46 La Gouillaudière



Canalisation PEHD Annelée-reprofilage

- CR 103 Launay Barbotte

Délimitation de rive—emplois partiels à l'émulsion 69% -reprofilage-déflachage en enrobé à chaud

- VC 207 La Bérardière la Millière

Revêtement bicouche gris

- CR 94 L'Ourière de Jumilly

Arasement d'accotement-curage de fossé

- La Théribière—VC10 La Godère

Terrassement plein masse –reprofilage

- Lotissement Le Rocher

Reprofilage –emplois partiels à l'émulsion 69 %

- PATA divers sur VC et CR



Salon de coiffure, passage de témoin

Le samedi 6 août en présence de Didier Lerallu, Maire, Catherine Meunier (Conseillère Départementale et Régionale), Magali, Marion et quelques conseillers.

Magali Clouard, coiffeuse à Saint Bômer depuis 4 ans cède le salon de coiffure à Marion Leverrier le 15 du mois d'août. Après quelques travaux le salon a ouvert le mardi 30 août. Les jours d'ouverture du salon seront du mardi au samedi.

Magali, arrivée à Saint Bômer le 8 mai 2018, s'était bien intégrée dans la commune, sa joie et sa bonne humeur avait fait l'unanimité auprès des Bohamadiens. La Municipalité lui souhaite une bonne reconversion.

Le Maire, Didier Lerallu, a félicité et a encouragé cette reprise par Marion Leverrier. En reprenant le salon, Marion, aura le soutien de la Municipalité, Catherine Meunier, alertée, a fait le nécessaire pour que les aides d'installation lui soit attribuées.

Marion est originaire de la commune, elle est bien connue des habitants, coiffeuse depuis 2011, elle est titulaire de plusieurs diplômes (CAP-BP-Brevet de Maîtrise) meilleure apprentie de France en 2013, elle aura à cœur de satisfaire sa clientèle.

Le Maire, Didier Lerallu, Catherine Meunier, et les conseillers souhaitent bon vent à cette entreprise et que les Bohamadiens répondent présents.



Catherine Meunier (Conseillère Départementale Régionale), Arlette Cerné (Conseillère Municipale)
Marion Leverrier, Magali Clouard, Didier Lerallu (Maire)

INAUGURATION

LE 10 SEPTEMBRE 2022

VIN D'HONNEUR OFFERT PAR MARION



DEPART EN RETRAITE

La menuiserie GUERIN Alain change de dirigeant au 3 janvier 2023.

Les entreprises Toutain et Baril reprennent la direction, et gardent les salariés.

Alain Guerin remercie sa fidèle clientèle depuis 25 ans et vous demande de reporter votre confiance aux nouveaux dirigeants.

Pour contact :

Tél. et adresse mail inchangés

tel 02 33 38 52 73

et 06 80 05 00 55

mail:

menuiserie.guerin.alain@orange.fr



Commémoration du 11 novembre

Les représentants de la municipalité et les anciens combattants se sont retrouvés près du monument aux morts de la commune.

Marcel Brionne, président des Anciens Combattants a prononcé le discours du Ministre des Anciens Combattants et Jérémy Nestor le discours de l' UNC. Après l'appel de tous les morts pour la France par Didier Lerallu, Maire, l'assemblée s'est retrouvée autour d'un vin d'honneur.

Départ de la mairie



Dépôt de la gerbe



Lecture des textes

Commémoration de la fin de la guerre d ' Algérie

Les membres du conseil municipal, Mr Brionne Marcel, président des Anciens Combattants ont commémoré la fin de la guerre d'Algérie en présence des députés Mme Jourdan et Mr Nury, et de Mme Meunier, Conseillère Départementale et Régionale.

Après le discours de Patricia MIRALLES, Ministre des Anciens Combattants, prononcé par Mr Lerallu, Maire, 3 anciens de la guerre d'Algérie ont été décorés.

Mr Villette Raymond de l'insigne de porte drapeau (12 ans) , Mr Genissel André de l'insigne de porte drapeau (22 ans), et Mr Denis Roger de la médaille commémorative de la guerre d'Algérie pour sa présence sur les terrains de combats.

Les noms des quatre jeunes de St Bômer tués lors de ce conflit ont été appelés puis une minute de silence a été observée.

La cérémonie s'est terminée par le vin d'honneur.



INFO

Fermeture du **SIP-SIE de Domfront en Poirais** et transfert de ses activités vers le SIP de Flers.
A compter du 1er janvier 2023 les collectivités du ressort des Communautés de Communes Andaine-Passais, Domfront Tinchebray Interco et Flers Agglo dépendront du Service des Impôts des Particuliers de Flers (67 rue de la Gérodière, CS 31199, 61104 FLERS cedex)

DATES A RETENIR

Tripes Comité des
fêtes de ST Bômer
Dimanche 5 mars

Fête Communale 17-18
JUN

A.P.E. Tripes
Dimanche 5 février

Repas des Aînés
Dimanche 26 mars



INVITÉE D'HONNEUR HUET-ROHÉE NELLY SCULPTEURE ET PEINTRE

REPAS DES VOISINS QUARTIER DE LA GARE



Cette année nous nous sommes réunis chez Alexandre et Justine au Mesnil Frémont avec une vingtaine de personnes, et toujours le plaisir de se retrouver.



RETROUVAILLES DES ANCIENS OUVRIERS DE LA FROMAGERIE DE SAINT BOMER



Après 3 ans d'absence dus à la crise sanitaire, Pierre Villeneuve, ancien directeur de la fromagerie Prével de Saint-Bômer et Monique Margerie avaient convié les anciens salariés de l'entreprise pour un repas à la ferme auberge de la Nocherie le samedi 5 novembre.

Une cinquantaine de personnes, venues de tous les coins de France, ont répondu présent. L'occasion de se retrouver, d'échanger des nouvelles et de passer un moment convivial.



Les 100 ans de René BRIERE

Le 17 avril, entouré de sa famille et d'une délégation du Conseil Municipal, René a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Domfront où il vit.

René est né le 17 octobre 1922 au Châtellier au village du Poteau où ses parents sont agriculteurs.

Après sa naissance, ses parents arrivent au village du Mesnil où il retrouve les racines de sa famille sur une petite ferme qui vient en héritage du côté de sa grand mère née Durand.

Cette famille Durand a été dans cette maison depuis le début de 1700. En 1825 sur le premier cadastre de la commune ils sont propriétaires de la maison et de quelques hectares. En 1712, un Durand François se marie en 1712 avec Letellier Marguerite. François, profession maréchal, décède au Mesnil en 1736. Cette famille Durand serait originaire d'Yvrandes ou St Jean des Bois et serait arrivée à St Bômer fin 1600 par une union.

René, après son armée est ouvrier agricole chez Eugène Margerie à la Queutière, c'est là qu'il rencontre Madeleine qui y est servante, ils se marient le 25 novembre 1950. Il prendra la ferme de ses parents et travaillera aussi dans les fermes.

René, a été un participant dans le groupe de résistance de Saint Bômer, organisé par Albert Bourdon et René Maillard. Dans les relevés des groupes FFI son nom y est noté.

Il est à rappeler que dans ce groupe il y avait également André Lhomer, du même âge que René, qui est décédé le 4 octobre 2022 après avoir fêté ses 100 ans.

Comme quoi à Saint Bômer il fait bon vivre.

René, tu as été un travailleur et tu as élevé une famille dans la discrétion, au point de ne pas demander à être décoré pour tes actions de résistance. Bravo René et bonne retraite.



Les 100 ans de Bernard Lelarge

Bernard, fils d'Emile et de Germaine Baratte est né le 17 octobre 1922 à 3h du matin au village de la Hayère.

Par cette naissance, il devient Bohamadien et cela dure depuis 100ans, 100 ans d'une vie à la Hayère et à la Veillardière, 100 ans pendant lesquelles, Bernard aura accumulé des souvenirs qu'il aime partager. Marié en 1948 avec Hélène, décédée en 1994, le couple aura deux enfants, Claude et Michel.



Bernard et sa sœur Janine



Bernard par sa famille est le plus Bohamadien de nous tous, par son papa nous retrouvons en 1640 la famille Lelarge au village du Mesnil avec Pierre marié avec Madeleine Loret .

Par sa maman nous retrouvons la famille Montaufray, famille qui a donné quatre curés ou vicaires à la commune ainsi que deux notaires. Cette famille avec alliance nous ramène à la Veillardière avec Jean Charles François Chedeville Sieur de la Veillardière qui a été un des rédacteurs et rapporteurs du cahier de doléances en 1789. qui sera le premier Maire de la commune en 1792.



Le 17 octobre 2022, le Maire étant retenu en préfecture c'est une délégation du conseil municipal qui s'est déplacée à la Nocherie où avec la famille de Bernard elle a dégusté le gâteau d'anniversaire.



Noces de diamant de Bernard et Thérèse CHESNEL

Samedi 19 novembre, le Maire, Didier Lerallu a célébré les noces de diamant de Thérèse et Bernard Chesnel.

Après avoir accueilli le couple, leur famille et amis, le Maire de la commune a retracé brièvement le parcours des deux amoureux.

Originaire de Saint-Bômer, Thérèse est née le 13 janvier 1942, ce qui lui fait 80 ans cette année et Bernard, originaire de Ger, dans la Manche, a vu le jour le 25 septembre 1935. Il a 87 ans. Thérèse et Bernard se sont mariés le 20 octobre 1962, à 10 h 30, à la mairie de Saint-Bômer-les-Forges.

Après une carrière en tant que cultivatrice pour Thérèse, agriculteur et chauffeur pour Bernard, tous les deux ont pris leur retraite en 1999.

Depuis 2006, ils vivent dans leur maison qu'ils ont fait construire dans le centre de la commune. Ils ont quatre enfants et huit petits enfants.

Toujours dynamique et prêt à rendre service, Bernard fait encore son petit tour chaque matin dans son ancienne ferme.



Le couple est membre du club des anciens de la commune.

A la fin de la cérémonie, le maire leur a offert un diplôme de noces de diamant.



La famille et quelques membres du Conseil Municipal



Festival « Les racont'arts »

La médiathèque départementale, service du Conseil départemental de l'Orne a organisé du 12 au 22 octobre 2022, le festival du conte et des arts de la parole en partenariat avec 20 médiathèques de l'Orne.

Le premier spectacle du réseau des médiathèques du domfrontais a été présenté à la salle multiculturelle de St Bômer . Des bénévoles du relais livres ont accueilli , avec Patricia responsable de ce réseau une quarantaine de personnes.

Ce spectacle, familial et gratuit s'intitulait « *Le petit bois charmant et la forêt sombre* ». Présenté par la conteuse Delphine Garczynska, il a ravi le public.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour le goûter offert à l'issue de ce moment de détente.



École de St Bômer les Forges



Le 1er septembre c'était **la rentrée en musique.**
L'école de musique « St Baum musical » est venue présenter quelques instruments et a joué quelques morceaux.



En septembre, les élèves se sont rendus à la mairie de St Bômer pour élire leurs **délégués.**

Les CM2 ont participé au **cross du collège Jacques Prévert de Domfront** le 14 octobre.



Ecole de Lonlay l'Abbaye



La semaine du goût

Du 10 au 14 octobre 2022

Les élèves des 3 classes ont découvert des épices, fait des recettes et de la pâtisserie. Ils ont goûté des châtaignes, du fromage et des fruits exotiques.

.Téléthon 2022

Le vendredi 2 décembre

Les élèves des 3 classes ont participé à des ateliers sportifs et partagé ensemble un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



La journée du harcèlement le 10 novembre 2022

Les élèves ont peint des bancs « de l'amitié » :
« Quand je me sens seul ou un peu triste, je m'assoies sur le banc et des camarades viennent me chercher »



Pour la **semaine du goût** chaque classe a cuisiné une recette venue d'un autre pays, puis nous avons partagé un goûter.



Le vendredi 2 décembre, les élèves ont couru pour le **Téléthon 2022** puis les 4 classes ont partagé un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



Pour nous contacter ou pour une inscription :

École de St Bômer-les-Forges
ce.0610589j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.39.58
Ecole de Lonlay l'Abbaye
ce.0610980j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.09.42

Padlet d'informations :



Chorale et marché de Noël 2022

Chorale de l'école sur le thème « autour
du monde »

Le vendredi 16 décembre



Marché de Noël



Nous remercions tous nos partenaires pour
l'organisation des ces évènements : Mairie, APE,
parents bénévoles, CDC, biscuiterie de l'Abbaye,
services civiques et ATSEM.



Association Parents d'Elèves Lonlay / St-Bômer

L'Assemblée Générale du mardi 04 octobre 2022 à Lonlay a permis de recruter de nouveaux membres, conscients qu'une association a toujours besoin de bénévoles pour nous aider lors des manifestations. Merci à ces nouveaux parents d'élèves pour leur investissement !

Les actions menées ce semestre ont été :



- Le pique-nique de rentrée le dimanche 18 septembre à **St-Bomer**, dans la cour de l'école. Env. 50 personnes présentes. Une belle occasion de s'amuser pour les enfants avec la structure gonflable !

- La soirée dansante le samedi 19 novembre à la salle polyvalente de Lonlay. Près de 300 personnes étaient présentes, sans compter les ventes à emporter (env. 50). Merci aux généreux donateurs pour la tombola.



- la vente de sapins de Noël (50) et de chocolats « les Chevaliers d'Argouges » début décembre.
- pour le Téléthon et le dernier jour de l'école, l'APE prépare des chocolats chauds et des sachets de bonbons remis aux enfants.



- Le marché de Noël des écoles organisé vendredi 16 décembre à **St-Bomer** a été l'occasion de proposer une restauration et buvette après les chants des élèves : sandwich ou galette saucisse, vin chaud, chocolat chaud, crêpe, bière, etc... étaient à la vente.

Avec également un atelier maquillage dans la salle multi-culturelle et la vente d'objets de Noël réalisés pendant les vacances de la Toussaint à la salle des Bohamadiens.



En 2023, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles (ex : tripes, kermesse, ... etc) pour continuer à agir au cœur de la vie scolaire des enfants : aider les écoles à financer leurs projets, sorties scolaires, transports, achats de matériel.

A très bientôt sur nos manifestations ! **Le Bureau**

« ENVIE de JOUER DE LA MUSIQUE ! ».

L'association musique de Saint Bômer les forges vous offre un accompagnement pédagogique diversifié de plusieurs instruments à votre rythme. Piano , Batterie , Chant Chorale Gospel , Guitare , Clavier, Accor-
déo. Pour petits et grands tout âge et tout style musical. (Premier cours d'essai gratuit)

Contact : Batterie: 0670826123, Piano/Clavier/ Accordéon: 0682194389, Guitare: 0679315674

Chant et Chorale gospel: 0637875969

mail: saintbaumusical@gmail.com



Club des Loisirs et de l'Amitié de St Bômer

Encore une année qui s'achève « comme-ci, comme-ça » avec le covid qui est toujours présent....mais, aujourd'hui, nous devons vivre avec !!

La vie de l'association en 2022 :

L'atelier travaux manuels qui, toute l'année, tricote, crochète, et œuvre pour fabriquer des couvertures de laine : celles-ci ont été remises au secours catholique. Si vous avez de la laine qui ne sert pas, nous prenons volontiers !!!

La « journée de la forme » du mardi 14 juin 2022 à la Nocherie avec la participation de 53 adhérents du club.

La « collation » pour la reprise des activités le 8 septembre : 86 adhérents se sont retrouvés... l'occasion de fêter les anniversaires avec une rose pour les Dames et une bouteille pour les Hommes !

Un essai non concluant avec une sortie proposée le 14 septembre qui n'a pas eu lieu par manque de participants : trop cher ? trop loin (.. secteur de L'Aigle) ? Ne manquez pas de nous donner des idées, de faire des propositions !!!

La marche cantonale, suivie d'un repas, du jeudi 22 septembre qui a eu lieu cette année à Champsecret : 14 participants de St Bômer.

Le spectacle « Les p'tites Folies » à Condé-sur-Noireau le 13 octobre : 22 adhérents de notre commune ont co-voituré à cette occasion.

En octobre, comme tous les ans, nous avons vendu des boîtes de gâteaux de l'Abbaye au profit de MADAGASCAR pour la très belle somme de 560 € !!

Sans oublier les châtaignes ramassées le 20 novembre, dégustées le 27 avec une bolée de cidre doux offert par Marcel que nous remercions !

Et, pour finir l'année, le repas de Noël le 15 décembre, préparé par « Le Relais de St Bômer », servi par les membres de l'association, avec, en dessert, une super bûche pâtissière fabriquée par « Au plaisir des papilles » : 115 personnes ont pu apprécier le repas et l'animation assurée cette année par l'association « Génios de Paname »





En fait, toute l'année, les activités ne manquent pas au club de St Bômer : les cartes, les jeux de société, la pétanque, les travaux manuels, la marche...

Sans oublier :

La chorale cantonale qui répète les mardis matin (renseignements 0627810298)

Les concours de belote organisés dans et hors canton...

- Les voyages organisés par le département : tous les adhérents ont la possibilité de s'y inscrire !! Aujourd'hui, sont annoncés une semaine en Gironde du 24 juin au 1er juillet 2023, l'Espagne Galice du 8 au 15 octobre 2023. Ce sont des voyages «ANCV» qui permettent aux personnes non imposables de bénéficier d'une réduction.

Également annoncée une marche nationale prévue du 24 au 28 avril 2023 dans les VOSGES.

Pour commencer 2023: Assemblée Générale et galette le jeudi 26 janvier 2023 Venez rejoindre notre association, il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié. Bonne Année 2023 de la présidente et l'équipe du club : renseignements : 02 33 37 61 45 ou 06 25 68 91 59



BOHAMADANSE

Après la trêve estivale, nous avons repris notre activité le jeudi 15 septembre (dances de salon et dances en ligne).

Les 36 adhérents sont répartis en deux groupes, les débutants à 20 h, les confirmés à 20 h 45.

15 mn sont réservées pour 2 dances en ligne pour les 2 groupes.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023, venez nous rejoindre (en couple).

Renseignements au : 02 33 37 25 54





Au revoir 2022... Bonjour 2023 !!!

Au revoir 2022 !

L'année 2022 a été une année « un peu compliquée » pour plusieurs raisons :

Le manque de personnel compte-tenu de quelques départs et d'arrêts maladie, à tel point que nous avons été amenés à refuser des interventions : heureusement, nous avons réussi à reconstituer l'équipe, avec encore des périodes un peu plus tendues, notamment le matin pour l'aide à la personne (lever/toilette)

La présence du coronavirus qui plane toujours au-dessus de nos têtes, avec quelques cas dans nos clients et nos salariées, obligeant celles-ci à travailler toujours en respect des règles imposées et notamment le port du masque.

Ce coronavirus a modifié les relations humaines, fragilisé notre santé, déstabilisé plus d'une structure d'aide à la personne... Nous avons fait face à cette nouvelle situation et, motivés, nous avons réorganisé notre équipe pour répondre aux besoins des 4 communes. Vanessa, Stéphanie, Audrey, Marie-Hélène sont les nouvelles salariées embauchées en 2022. Jean-Paul Renault est le nouvel administrateur disponible pour répondre à vos demandes de prise en charge « Télé-assistance FILIEN » afin que vous soyez secouru rapidement en cas de besoin (chute, malaise...) Appelez au 02 33 37 17 77 pour prendre rendez-vous et nous viendrons chez vous installer ce matériel bien efficace.

Bonjour 2023 !

L'année 2023 est chargée d'espoir.

Espoir qu'avec une équipe complète et motivée, nous puissions répondre au mieux à toutes les demandes.

Espoir, que nous ressentons déjà, d'un nouvel élan vers des rencontres, vers la convivialité afin de rompre le sentiment de solitude et le risque de morosité en restant seul chez soi. Aujourd'hui, chacun sait comment vivre et se battre contre ce virus.

Espoir que nos municipalités nous soutiennent, comme elles l'ont toujours fait, en nous accordant les subventions qui nous aident au fonctionnement de l'association, et, pour cela, nous tenons à les remercier !!

Accompagné des administrateurs et des salariées de l'ADMR, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Roland DESDOITS

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE SAINT BOMER LES FORGES

Mairie – 61700 SAINT BOMER LES FORGES

Tél. : 02 33 37 17 77 – Fax : 02 33 37 17 77 – www.admr61.fr – admr.stbomer@fede61-admr.org

Siret : 78097401000016 – Agrément qualité n°2007-2-61-28

ADMR – Association loi 1901 regroupant 3 350 associations locales agréées (L129-1 du Code du Travail) et autorisées (L313-1 du Code de l'Action Sociale et des familles), membre de l'UNAF et de l'UNIOPSS – Siret :



Gym Volontaire

Chaque Mardi 20h15 – 21h15

Rentrée en 2 temps cette saison 2022 - 2023



1^{ère} Rentrée : De Septembre à Décembre

L'association a dû s'adapter suite à l'arrêt de Marta qui s'est gravement blessée 3 semaines avant notre reprise ! Nous avons donc fait appel à Angela qui nous a dispensé des cours très dynamiques de Zumba 😊



2^{ème} Rentrée : Le 17 Janvier 2023

Venez découvrir le **nouveau programme** que nous proposera Marta.

**1^{ère} Séance
Découverte
Offerte**

30 mn Aérobic puis 30mn de renforcement musculaire

Programme accessible à tous

Adhésion de Janvier à Juin 65€ (possibilité de paiement en 2 fois)

Nouveau

Carte 10 entrées (renseignements complémentaires au 06.64.03.60.20.)

L'ensemble du Bureau et moi-même vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2023 ainsi qu'une bonne santé.



La Présidente,
Béatrice GENISSEL



Andrée TATIN
Membre Active



Béatrice GUERIN
Trésorière



Saison 2022-2023

Après deux années COVID, c'est avec sérénité qu'une nouvelle saison de Foot est repartie depuis le 30 Août 2022. Les entraînements et les rencontres ont ainsi repris.

Nous avons :

→ Une équipe U9 qui participe aux plateaux sur herbe et aux deux Plateaux de Futsal.

Le 08 Octobre, nous avons organisé un Plateau regroupant huit équipes ; une agréable matinée qui s'est déroulée dans la convivialité. Les U9 jouent sur le terrain de Lonlay. Ils sont encadrés par Monique Hecquard.

→ Une équipe U11 qui participe aux plateaux sur herbe et au Challenge. Les U11 jouent sur le terrain de Lonlay; Ils sont encadrés par Sylvain Bertrand et Alain Hecquard.

→ Une équipe U13 qui joue en championnat de District en Niveau 3, elle est actuellement première de son Groupe. Elle participe aussi au Challenge et aux deux sélections de Futsal pour la Coupe de l'Orne. Les U13 jouent sur le terrain de St Bômer. Ils sont encadrés par Alain Bizet.

Nos arbitres bénévoles sont Denis Bertrand, Aurélien Pothé et Vincent Maunoury.

Bonne fin de Saison à nos équipes, tout en restant prudent par rapport au contexte sanitaire.

Le Club met en place une opération "Survêtements"; il prend en charge un tiers de la dépense par Jeune licencié pour un survêtement.

Tous nos meilleurs voeux à toutes et à tous pour 2023.

Amicalement Foot
Le Bureau



Le 5 octobre les enfants ont récolté des pommes de terre. Le 10 novembre 2022, des trous ont été creusés pour planter des petits arbres fruitiers autour d'un cercle de 6 m de rayon, afin de commencer un jardin forêt.



Anne Marie a taillé des noisetiers, Jacqueline a consolidé la butte et les trois retraités plein d'énergie ont renouvelé des piquets.





**Mercredi 30 novembre 2022 Sébastien Duez ,
pépinieriste des Isles- Bardel a accompagné 5 enfants
pour planter des arbustes à petits fruits.**

IL nous conseille pour concevoir une forêt jardin.



**Agathe Lepeltier a
planté un aronia.**



**Ninon Fily a
planté un
groseillier.**



**Victoire Ruault a
planté des baies
de Goji.**



**Stéphane et Manuel ont
planté un pommier patte
de loup au centre du
cercle.**



**Dahlia et Eden El
Mlili avaient planté
un prunier
myrobolan le
20.02.2021...**



**Louane Fily a
planté un
amélanchier.**



**Noé Fily a planté un
goumi du Japon.**

As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer

CONCERT du 23 octobre- la Chorale « CHORAMUSE » de Briouze



Le chef de chœur



Cotisation annuelle : 5 €
MERCİ aux
généreux donateurs

Superbe ambiance : pendant le goûter,
les choristes chantaient encore !!!
Merci pour cette belle soirée réussie

ASSOCIATION "SBS KARATE TAÏ CHI"

Le 5 novembre, le club de karaté accueillait Maître KAWANISHI (8e DAN) pour un stage découverte pour les enfants et perfectionnement pour les adultes programme (2e DAN)
Maître KAWANISHI est un habitué du club de karaté



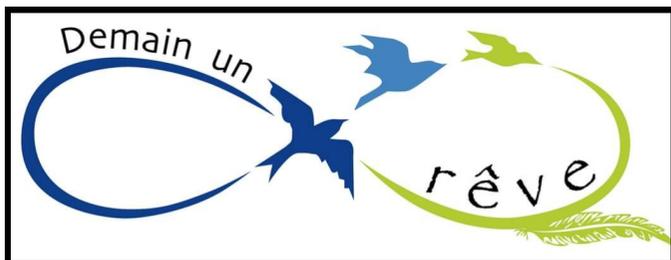
Passage de grade pour les élèves du Karaté contact, encadrés de 5 professeurs diplômés ceinture noire, sous l'œil attentif des parents.

Ouvert à tous à partir de 7 ans. Renseignements: Dominique Jouin : 06.71.23.15.68



Dédicace sur tee shirt enfant





L'association « demain un rêve » existe depuis 2015, elle est composée de 10 membres, dont le président est Etienne Lemoine.

La mission de l'association est de faire des dons ou de réaliser des rêves de personnes handicapées par la vie.

Depuis ses débuts l'association a organisé

7 tournois de pétanque

4 téléthons

2 lotos

2 concours de belote

1 sophrobalade

1 pièce de théâtre

Et divers petites actions (tombola, galettes des rois, pâques (chaque année) et emballage cadeau chez déca-thon à Flers les 17 et 18 décembre prochain).

Depuis ses débuts; l'association a pu réaliser 2 rêves :

Gérard au stade malherbe à Caen

Benjamin au stade vélodrome à Marseille

8 dons :

Pour Angélique achat d'un véhicule adapté.

Pour un enfant polyhandicapé pour l'achat d'un fauteuil confort.

Pour l'achat d'un fauteuil pour une personne atteinte de la sclérose en plaque.

Pour financer des soins à Yoni en Espagne.

Pour l'espoir de Lola.

Pour l'avenir de Jules.

Un babyfoot à l'IEM de Saint André de Messei.

Le 20 novembre 2022 lors de la pièce de théâtre un don de 1000€ à Baptiste pour l'achat d'un fauteuil adapté à la pratique du foot.

1 Sponsoring

Celui de la 4L de l'Ent'Raid pour l'acheminement de fauteuils roulants en Afrique.

Pour plus d'informations :

Les contacts sont : 0624075892 (Etienne Lemoine, le président)

Demain.un.reve@gmail.com

Sur Facebook : demain un rêve

Pour l'année 2023 il est programmé à Saint Bômer le tournoi de pétanque en Mai et concours de belote le samedi 18 Novembre 2023 et la troupe de théâtre revient le dimanche 19 novembre 2023 avec une nouvelle pièce.

*Pièce de Théâtre jouée
à Saint Bômer le 20 novembre
2022*

THEATRE
" **CE SOIR, ON SORT** "
de Pascal GUILLEMAUD
— LA TROUPE D'EN FER —
de LA FERRIERE AUX ETANGS

Dimanche 20 novembre (15h)
Salle de Saint Bômer
SAINT BOMER LES FORGES

Adulte : 7€
Enfant : 3€

Réservation : ASSOCIATION DEMAIN UN REVE DE ST BOMER LES FORGES
06 24 07 58 92



Journée pétanque



Concours de Belote



Théâtre



Don à Baptiste

La R4 de l'Ent'Raid



VÉLO CLUB DOMFRONTAIS

Pour ce premier cyclo cross de St Bômer les Forges sur les parcelles de Sylvain Leverrier qui offrent une visibilité totale sur l'ensemble du circuit qui a fait l'unanimité chez les coureurs et les spectateurs. La participation a été moyenne en raison d'un autre cyclo cross le même jour. Néanmoins toutes les courses ont eu un déroulé avec du suspense.

Chez les Minimes, c'est le coureur local, Elouan Vincent qui s'est imposé.

Chez les Cadets la course a été indécise jusqu'à l'arrivée où les 2 premiers ont terminé au sprint : Tristan Desgrouas de (l'UV Neubourg) qui l'emporte sur Louis Bourdoiseau (VC la Ferté Macé).

Chez les Séniors, les deux beaux frères, Sammy Cadot Roger (VC Saint-Lo Pont-Hébert) et Nathan Schiering (Pays d'Argentan) qui étaient les seuls à franchir les planches à vélo ont pris rapidement les devants pour ne plus la quitter. C'est Sammy Cadot Roger qui franchissait en vainqueur le 1er cyclo cross de St Bômer devant Yannick Lebouteiller (AC Bayeux) qui, est devenu une semaine plus tard 3ème du championnat d'Europe Master 4 et 1 mois plus tard, champion de France Master 4.

Le 3ème est Nathan Schiering.

Le vélo club remercie les partenaires de ce cyclo cross : AXONE, Menuiserie GUERIN, Crédit Mutuel, Lissac, Scierie FOUCHER, Charpente Marc LAUNAY, Couvreur LEPELTIER, et BESCHET,

Et vous donne rendez-vous le **29 octobre 2023** pour la 2ème édition.





Bougez en 2023 Avec des **Ornais** passionnés

Qu'est-ce qu'un greeter ?

C'est un **habitant bénévole passionné**
Par son territoire qui souhaite
vous faire découvrir sa ville, son village, ses
passions, sa vie de tous les jours...



Jean Claude Margerie, propose **des balades conviviales et gratuites** pour une rencontre et des échanges **hors des sentiers battus**.

En 2023, à Saint Bômer trois sorties sont programmées avec JC Margerie :

Le lundi 17 juillet; avec comme thème, *l'histoire du bourg de St Bômer, commentaires sur les maisons et les habitants, et visite de l'église, son histoire.*

Le lundi 31 juillet, *les manoirs, la chouannerie à St Bômer, les seigneurs.*

Le lundi 14 août, *reprise des deux premières balades au choix des participants.*

Pour les visites dans les autres villages vous pouvez consulter le site départemental sur internet.

<http://www.greeters-orne-normandie.com/fr/>

Départs à 14h30: place du Bourg à Saint Bômer les Forges
Durée des visites **2h30**

Réservation obligatoire: Office de tourisme du Pays de Domfront
tel: 02 33 38 53 97 ou par mail info@ot-domfront.com



le Moulin de Glaire, un autre Moulin endormi

Ce moulin, situé sur la rivière la Halouze, fait partie d'une série de moulin alimentés par cette rivière. En aval le moulin qui suit est celui de la Bunêche (voir article du moulin de Cornet). En amont, c'est le moulin de la Forge à Saint Clair, puis celui de Larchamp au village de la Fendrie, en limite de Larchamp et St Bômer.

Ce moulin de Glaire était alimenté par un bief qui prenait départ sur la Halouze en limite du village de Saint Clair et de St Bômer au village du Pont

L'histoire de ce moulin va nous faire remonter 350 ans en arrière, avec un meunier nommé Roussel André qui est cité meunier à Glaire lors du décès en 1669 de son épouse Vaudandaine Marie.

Tout le long de ces années se retrouvent des liens par les familles de meuniers avec les moulins, de Platier, de la Nocherie, du Moulin Rouge et de Cornet

Ce moulin faisait partie du fief du Fougeray, qui comprenait douze hameaux. D'une contenance de 780 journaux il avait en 1635 un revenu de 80 livres.

Avant la révolution, L'abbaye de Lonlay percevait une dime sur le Fief du Fougeray d'un montant de 170 livres

Au XIV^{ème} siècle le fief du Fougeray est à la famille Roussée, de la Nocherie, il passe en 1380 à Jean de la Potterie puis au siècle suivant à la famille de Neuville de Chatellier l'Homme. En 1667, après le décès de Gabriel de Neuville, son épouse rétrocède le fief du Fougeray à Marie des Moulins veuve de Henri de Jumilly. Ce dernier mort en 1680, sans alliance, le fief du Fougeray passe dans la famille Lesné de Torchamp puis en 1768 par une vente le fief et le moulin passe au conte de Flers, Anne Hyacinthe de la Motte Ango, à son décès en 1788 son fils Pierre François de Paule de la Motte Ango, seigneur du fief du Fougeray hérite de l'ensemble des biens. Les biens n'ayant pas été saisis à la révolution seront partagés vers 1806 entre Mr Schnetz et Jean Sigismond Ehrenreich comte de Redern.

Les habitants du Fougeray étaient obligés, de rendre foi et hommage au seigneur, à comparaître à ses plaids et gages pleines (garanties données par le vassal sur les encaissements), à faire le curage du bief du moulin, le charroi ou trainage de la roue et des meules: y amener l'eau, y moudre tous les blés récoltés et consommés dans l'étendue du Fief, comme en rend compte cette convocation à une réunion de Gages pleines:

« Le 3 juillet 1726, sous la présidence de Robert Passard, avocat à Domfront une convocation est publiée au prône de la grande messe de Saint Bômer le dimanche 9 juin 1726 par André Montaufray, curé de la paroisse. »

Lors de cette réunion le meunier Claude Chalaux menace de mettre le moulin au chômage, si les meules, complètement usées, ne sont pas remplacées. Les baniers consentirent à payer le transport de nouvelles meules, prisent à Caen pour une somme de 98 livres.

En 1728, François Letellier, des Vallées Brulées est nommé prévôt des gages pleines, moyennant 5 livres, somme payée par ses co-tenants.

En 1732, Henri Marie, avocat à Domfront, préside les assemblées.

En 1736, les tenants du fief, sont requis pour procéder au curage du bief et de réparer et rehausser l'écluse. Les défaillants paieront 10 sols d'amende par jour d'absence.

Le 5 mai 1746, le seigneur se charge de remplacer à ses frais les meules du moulin.

A dater de 1760, les réunions ont lieu au village de l'Huisserie (domicile du meunier) et sont alors présidées par Jean Thébault du Champassais.



Écluse du départ du bief

La révolution mettra fin à ces pratiques, il restera dans les coutumes des baux l'obligation de l'entretien du bief par les propriétaires riverains du bief. Cette pratique est toujours en application si elle n'a pas été résiliée par les parties prenante. Un litige récent sur le bief en a été la preuve.

Comme nous avons vu plus haut, à la révolution le propriétaire est le comte de Flers, Pierre François de la Motte Ango.

Les biens sont partagés en 1806, le Comte de Redern en a probablement été propriétaire un moment.

Sur le cadastre de Saint Bômer en 1825 le propriétaire est Christophle Jean François, meunier. Fils de François aussi meunier à Glair.

La famille Christophle est une vieille famille originaire de Saint Clair, fin 1600 elle a eu un lien avec Albert Christophle, avocat et député de l'Orne. Cette famille, arrive à Saint Bômer avec le mariage en 1750 de Christophle François avec Roussel Catherine.

Les biens de la famille sont alors la parcelle B 157 qui est le moulin et la parcelle B158 qui est une maison. Il est aussi propriétaire de maisons et terrain à L'Huisserie et à la Théribière. Propriétés qui sont issues du mariage de son père avec Roussel Catherine dont les parents sont domiciliés à L' Huisserie, parents que nous allons retrouver meuniers à Glair.



Les bâtiments seront modifiés au 19^{ème} siècle.

Entre 1826 et 1842 une maison sur la parcelle B154 est construite (cette maison passera à la famille Fouques en 1957)

En 1833, une nouvelle construction sur la parcelle B158 (cette maison passera à la famille Vallier par héritage en 1955)

En 1884 le moulin B 157 est agrandi par le propriétaire Mr Blin.

Les propriétaires suivant seront;

En 1842, par héritage de Jean François Christophle les biens passent à son fils Louis François . Louis n'est plus meunier il est connu comme propriétaire et conseiller municipal, marié avec Gallet Scholastique, le couple aura 6 enfants.

En 1874, par héritage le moulin et les bâtiments ont attribués Mezange Henri, drapier aux Forges et à Lonlay, gendre de Louis.

En 1879, l'héritage de Mezange Henri revient à son beau frère François Théodore Blin , professeur à Domfront.

Les bâtiments restent dans la famille Blin jusqu'an 1920, date ou ils sont achetés par Robinet Gerasime, marié avec Le Duc Marie Anne, originaires du Housseau (Mayenne) ou Gerasime est Charron.

Gerasime, était mutilé de la guerre 14/18, il était décoré de la médaille militaire et Chevalier de la légion d'Honneur.

Le couple aura trois filles.

Marthe Marie

Lea Léontine qui se marie en 1943 avec Bruand Joseph, coiffeur

Marthe Denise qui se marie en 1942 avec Vallier René, employé de chemin de fer.

En 1959, le moulin passe à Bruand Joseph.

MEUNIERS et autres profession (sources recherches généalogies et archives)

En 1669 André Roussel y est meunier (source acte décès de son épouse vue 151 registre 1630-1674)

1726 Chaloux Claude voir page (gallica)

A partir de 1760 les gages pleignes (garanties données par le vassal sur les encaissements) se font à L'Huisserie domicile à cette date de François Christophle, la famille Christophle est originaire de Saint Clair de Halouze.

1782 Christophle François y est meunier (après 1764) il y décède en 1782 il est remplacé par son fils Jean qui se marie en 1784

1825 Christophle Jean fils de François est meunier

À partir de cette date les références sont les tables de recensements des communes:

1836 Châtel François 30 ans marié Sauquet Madeleine, cette famille Châtel est originaire de Flers ou nous les retrouvons meuniers au moulin du château

1841 Châtel François épouse décédée il se remarie avec Morin Françoise

1846 à 1872 Châtel Jean Nicolas cousin de François, né à Flers marié avec Levallet Marie Anne dont le père était meunier à Platier

1876 Châtel Victor, neveu de Jean Nicolas, fils de Chatel Nicolas meunier au Moulin rouge, remplace son oncle Jean Nicolas meunier à Glaire puis à Platier

1881 Quatreboeuf Julien Constant, né à Nouvoitou (35) en 1842, son père étant farinier. Décède à St Bomer en 1884

1886 Mme vve Quatreboeuf née Raillé, minotière

1891 à 1906 Buffard Emile, né à Lonlay, en 1853 ou son père Pierre Marie est meunier au Moulin neuf, en 1883, lors de son mariage, il est à Larchamp, il y est farinier et son père Pierre, meunier au village de la Fendrie ou il décède en 1889. cette famille Buffard a été présente dans beaucoup de moulins de la région. Dans le recit précédant sur le moulin de Cornet nous retrouvons comme meunier André Nestor Buffard, oncle de Emile.

1911 pas de meunier, y habite Buffard Emile qui décède le 26/02/1912

1918 Robinet Gerasime arrive à St Bômer mutilé de la guerre 14/18 chevalier de la légion d'honneur. Venu de le Housseau ou il est charron sa fille Léa se marie en 1943 à Evron avec Bruand Joseph.

1921 à 1931 Robinet Gerasime, est inscrit comme scieur, il a du être également meunier

1936 Robinet Gerasime, inscrit comme meunier,

il décède le 16/09/1960 à Glaire il est alors noté comme scieur

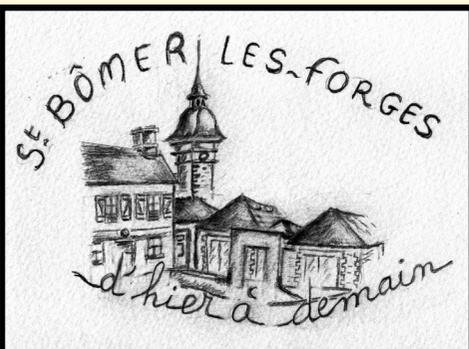
Bruand Joseph, son gendre prendra la succession comme scieur. Né à Evron (53) en 1923 il décède en 2006.

Actuellement, le moulin, est la propriété d'un couple Anglais.

Le moulin endormi



Le moulin devenu scierie



Saint Bômer les Forges D'Hier à Demain

L'association, a comme objet de collecter des photos et des documents sur la commune de Saint Bômer et de ses habitants afin de réaliser des expositions, ainsi que des revues ou ces recherches sont regroupées.

Ces dernières années, l'association a édité trois revues, (la vie au village des Forges, les maisons du bourg et les écoles de St Bômer), ces revues sont disponibles à la boulangerie et à la mairie.

Nous recherchons toujours des photos de conscrits, en vue de création d'une autre revue.

Nous pensons en 2023 présenter une collection de photos de mariages, si vous en avez dans vos tiroirs nous sommes preneurs.

Alors contacter, Louis Quillet tel 06 12 86 20 41
ou Jean Claude Margerie 06 89 10 17 03



Les revues (les Forges et le Bourg) sont disponibles

la revue des écoles est épuisée ;suivant les demandes une réédition est envisagée

Saint Bômer les Forges



Le Bourg

Histoires des maisons

La vie au village des Forges

De 1800 à 1950



Recherche de noms

Photo collectée par Hier à Demain, cette photo date de 1921 ou 1922 le curé au milieu est l'abbé Terrier, décédé en 09/1922.

Les noms des communiants avec une croix sont les enfants Baloché, Gabriel, Alphonse et, Marcelle mariée avec Albert Guérin, qui a habité dans le bourg.

Les communiants sont nés entre 1910 et 1912, si vous trouvez un de vos ancêtres, pouvez-vous nous les communiquer, merci.



Contactez Mr Louis Quillet au 06 12 86 20 41
ou Mr Jean-Claude Margerie au 06 89 10 17 03 ou par mail :
margeriejc61@gmail.com



LE SAVOIR & LE FER

Association pour la mise en valeur du patrimoine minier et métallurgique du Bocage Ornais

L'association Le Savoir & Le Fer fête ses 20 ans... avec encore plein de projets en tête !

Depuis sa création, en 2003, l'association Le Savoir & le Fer met toute son énergie à préserver et à mettre en valeur le patrimoine des forges et des mines de fer. Elle a notamment retracé l'histoire de la mine de Saint-Clair-de-Halouze et de son chevalement, elle a créé un musée : la Maison du Fer à Dompierre, mais aussi des sentiers de randonnée et une route touristique sur le thème du fer, et depuis 2012 elle met en œuvre un chantier d'insertion par l'activité économique, en partenariat avec l'association AIFR, pour restaurer les anciens fours de calcination de la mine de La Ferrière-aux-Étangs.

Sur ce site de La Butte Rouge, l'association Le Savoir & Le Fer vient d'achever la restauration d'un second tunnel de chargement du minerai calciné et la préservation des vestiges des fours en briques. Ainsi, en 2022, le chantier a accueilli 51 personnes en insertion, permettant à 18 d'entre elles de retrouver un emploi ou d'entrer en formation qualifiante à l'issue du projet.



À la Maison du Fer, l'exposition *FER-SAVOIR* présentait tout l'été le projet de fin d'étude de Marine Polin. L'étudiante à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles proposait des pistes de revitalisation du carreau de la mine de Saint-Clair-de-Halouze. L'occasion de se replonger dans le passé du site et surtout d'imaginer son futur à travers plusieurs maquettes.

Pour 2023, l'association imagine de nouveaux projets pour fêter ses 20 ans !... Elle prépare, entre autres, un projet de création artistique autour de la mémoire des mines de la Ferrière-aux-Étangs et de Saint-Clair-de-Halouze. Avec la compagnie *SMOG*, des ateliers théâtre et des ateliers vidéo seront proposés. Ils seront ouverts à tous, adultes ou enfants, que l'on ait un lien affectif avec les mines ou que l'on soit simplement curieux de découvrir cette formidable épopée. Le projet aboutira à la création d'un spectacle qui sera présenté lors des Journées du Patrimoine, en septembre 2023. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant si vous souhaitez participer !

Si, vous aussi, êtes intéressé(e) par le patrimoine local ou si, vous aussi, aimez votre région et avez à cœur de la faire vivre, venez nous rejoindre ! Les nouveaux membres sont les bienvenus.
N'hésitez pas à nous contacter ou à nous soutenir en adhérant à l'association Le Savoir & Le Fer.

Maison du Fer - 1, rue Louis Berryer 61 700 Dompierre | 02.33.38.03.25 | contact@lesavoiretlefer.fr

 facebook.com/lesavoiretlefer

✂

Association Le Savoir & Le Fer

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ e-mail : _____ @ _____

ADHESION SIMPLE

10 €

ou

ADHESION "MEMBRE BIENFAITEUR"* 30 € (10 € après réduction fiscale) 100 € (34 € après réduction fiscale)

50 € (17 € après réduction fiscale) Autre : _____ €

* L'association Le Savoir & Le Fer est reconnue d'intérêt général. Les dons et versements à son profit ouvrent droit à réduction d'impôt de 66% du don pour les particuliers et 60% du don pour les entreprises.

Signature :



Le Trait d'Union est ouvert à tous...

Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire-part à la Commission Communication :

Mme Guérin Béatrice, responsable

Mmes ELIE Stéphanie, CERNÉ Arlette, LEVERRIER Sylvie, FOURNERIE Pascale

Mrs MARGERIE Jean-Claude, QUILLET Louis



A toutes les associations :

penser à faire des photos
envoyer votre article au plus vite

Vous pouvez envoyer vos photos ou documents directement à la mairie :

mairie.stbomer@orange.fr

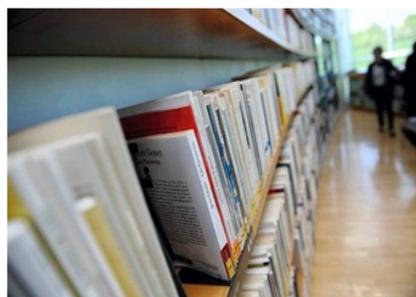
Infos Administratives

Horaires du secrétariat de la mairie

Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02

Lundi mardi jeudi vendredi : de 9 h à 12 h et 16 h à 17 h

Mercredi : de 17 h à 19 h



Ouverture du relais livres

HORAIRES

MARDI
16 H 30 – 18 H 30
à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.
En tapant
« Saint Bômer les Forges ».
Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI	Fermé	
VENDREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants

Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lonlay l'Abbaye

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENDREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DE LA CCD

Déchèterie	DOMFRONT		LONLAY L'ABBAYE
	L'Etang des Landes		
Périodes	Du 1er oct au 31 mars	Du 1er avril au 30 sept	Du 1er oct au 31 mars
LUNDI	10h- 12h 14h- 17h	9h- 12h 14h- 18h	14h- 17h 14h-17h
MARDI	14h- 17h	14h- 18h	fermé
MERCREDI	14h- 17h	14h- 18h	14h- 17h
JEUDI	fermé	fermé	fermé
VENDREDI	14h- 17h	14h- 18h	14h- 17h
SAMEDI	9h- 12h 14h- 17h	9h- 12h 14h- 18h	9h- 12h 14h- 18h

Déchets acceptés : cartons, branchages, déchets verts, gravats, ferrailles, encombrants, piles, néons, huile de vidange, batteries, peinture, filtres à huile, déchets électriques et électroniques

Petit rappel concernant la collecte des ordures ménagères :

Il est interdit de laisser des ordures ménagères sur la voie publique les autres jours de la semaine sous peine d'amende.

Domfront (partie agglomérée): Collecte en porte à porte le mardi et samedi matin (*Sortir les sacs uniquement la veille au soir à partir de 19h00*)

Champsecret, Lonlay L'Abbaye, St Bômer les Forges (dans les bourgs) : Collecte en porte à porte le vendredi matin (*Sortir les sacs uniquement la veille au soir à partir de 19h00*)

Concernant les autres communes (La Haute-Chapelle, Rouelle, St Brice et St Gilles) et les parties en campagne, la collecte est en apport volontaire. Des containers sont mis à la disposition du public sur l'ensemble du territoire.

• Merci d'y déposer uniquement des déchets ménagers.

• Pour les autres déchets, (voir déchets acceptés ci-dessus), penser aux 2 déchèteries !!!

Domfront (partie agglomérée) : **Tri sélectif (sacs bleus et jaunes)**, collecte en porte à porte le jeudi matin (Sortir les sacs uniquement la veille au soir à partir de 19h00)

Vous rencontrez des problèmes de collecte, vous avez des questions, merci de contacter le 02.33.30.18.53

